



Comment ne pas commencer cet éditorial sans revenir sur l'épisode désespérément pluvieux qui a laissé sur notre commune de nombreux stigmates en raison de sa force et de sa soudaineté ?

Vous avez été tous solidaires et attentifs à vos voisins. Je tenais à le mettre en exergue car cela tord le cou à l'idée communément admise qu'il n'y aurait plus d'entraide. Vous venez de prouver le contraire et de quelle manière !

J'espère maintenant que les remboursements des assurances seront à la hauteur de vos préjudices. Sachez cependant que notre CCAS est à vos côtés pour vous recevoir et vous conseiller.

Concernant les dégâts sur notre commune, nous aurions besoin de 700.000 € au minimum pour réparer et aussi anticiper les interventions sur certains secteurs fragilisés... Ces subventions, si elles sont perçues, permettront aussi de donner du travail aux entreprises qui en ont bien besoin.

Un mot sur la rentrée scolaire qui s'est effectuée dans le contexte redouté de la mise en œuvre des rythmes scolaires.

La création d'une 9^e classe à l'école élémentaire Pierre Perret porte désormais à 14 classes et à 327 enfants l'effectif total des deux groupes scolaires.

Je réaffirme notre désir de travailler en étroite relation avec les équipes enseignantes et l'Association des Parents d'Élèves pour que nos enfants profitent pleinement de ce contexte favorable, essentiel pour leur réussite scolaire.

Je redis ici avec force que loin de me résigner sur une réforme qui fatigue les élèves et qui porte en elle des disparités inacceptables, nous continuerons le combat législatif avec d'autres communes en posant un recours auprès du Conseil d'État.

.../...

Rentrée scolaire

Mardi 2 septembre, il fait beau, un temps estival pour la reprise du chemin des écoliers.



zoom
9
classes élémentaires
5
classes
maternelles

Et oui, seaux, pelles, râteliers, maillots, parasols ou autres accessoires, synonymes de vacances, ont été rangés, remis dans les placards jusqu'aux prochaines. Il faut se résoudre à reprendre cartables, cahiers, crayons... toute la panoplie du parfait écolier.

Enfants, parents et grands-parents se retrouvent dans la cour pour écouter les interventions de Monsieur le Maire, du directeur de l'école élémentaire, de la directrice de la maternelle.

Avant la séparation, au moment de la mise en place niveau par niveau, classe par classe, les enfants, le sourire aux lèvres ou la gorge serrée et les yeux gonflés à l'appel de leur nom rejoignent l'enseignant(e) en charge de leur éducation pour l'année 2014-2015.

Une nouvelle année scolaire perturbée par la réforme des rythmes scolaires, obligeant chaque enfant à prendre

ses marques, ses repères, avec malheureusement, on peut le constater déjà quelques jours après la rentrée, une fatigue accrue des enfants. À quel moment se soucie-t-on du rythme de l'enfant en lui imposant ce « parcours du combattant !!! ».

Une réunion sur ce sujet sera programmée après les vacances de Toussaint, avec parents et enseignants.

Globalement la rentrée s'est bien passée avec l'ouverture d'une 9^e classe en élémentaire, neuf classes pour 210 élèves et 5 classes en maternelle pour 120 élèves.

Cet été, les locaux ont fait l'objet de nombreux travaux avec l'intervention des employés voirie et du personnel d'entretien pour offrir un cadre accueillant à nos enfants et à leurs enseignants(tes).

Lors de notre dernier conseil municipal, nous avons constaté l'appel d'offre infructueux pour la mise en place de la ZAC de la Carriérasse. Pourtant, ce projet présentait un intérêt majeur pour l'organisation de l'espace au sein de notre zone urbaine. Force est de constater qu'il a été victime de la situation économique du moment.

Nous allons donc redimensionner le périmètre et repartir sur des données plus conformes au contexte actuel en précisant que les petits commerces, la mixité sociale et la prise en compte d'un habitat adapté pour les personnes âgées resteront au cœur de ce projet.

Pour terminer cet édit, je voudrais enfin revenir sur le projet de réforme territoriale qui alimente en ce moment les conversations des élus locaux, chacun se positionnant par anticipation quelquefois précipitée.

Sans connaître le contenu de la loi qui sera votée au parlement fin d'année 2014 (ce qui devrait nous inciter à la prudence), je continue à réaffirmer notre attachement à *Vivre en Cévennes*, communauté de communes à échelle humaine qui échappe encore à la techno-structure.

Ce qui m'intéresse dans mon rôle d' élu local, c'est la proximité que j'entretiens avec les juliroisiens, c'est la possibilité qui m'est encore donnée de peser sur les choses. Bien que l'air du temps lorgne exclusivement sur les grands ensembles de type métropole et/ou grosses agglomérations pour coller au modèle européen, je ne suis pas convaincu du bien fondé de cette organisation territoriale hégémonique, surtout lorsqu'il s'agit du « mieux-vivre de ses habitants.

Bonne lecture à tous et à très bientôt à l'occasion de nos rencontres.

Avec toute mon Amitié !

Serge Bord, maire

SOMMAIRE

Rentrée scolaire p. 1
 Édito p. 1, 2
 Travaux - Opération Tranquillité Vacances p. 2, 3
 Vie communale p. 4 à 7
 Semaine bleue - Repas des Aînés p. 8, 9
 Vie culturelle p. 10/11
 C.C. *Vivre en Cévennes* p. 12, 13
 Délis p. 14, 15
 Billet d'humeur p. 15
 Agenda des manifestations 2014/2015
 Nouveaux services - Vœux du Maire.... p. 16

**Vie communale
Travaux**

**Petit point sur les travaux ...
Place du village**

L'aménagement de la place devant l'espace Nelson Mandela se poursuit. Le gros des travaux est maintenant terminé et les finitions vont se poursuivre. La fontaine commence à sortir de terre... Les plantations viendront fin octobre début novembre égayer le tout !



Des reprises bétons ont du être faites devant le parvis. En effet, un problème sur une coulée de béton imprimé avait entraîné des fissures... L'entreprise à repris le tout à ses frais bien entendu !

Malheureusement une autre reprise de ce secteur devra encore être faite mais cette fois ci suite à du vandalisme ! Des vélos ou motos ayant roulé sur la zone encore fraîche (alors que des barrières en interdisaient l'accès). De nombreux autres dégâts ont été constatés (végétaux cassés, panneaux couchés, borne éclairage public cassée ou couchée ...) Chaque fois qu'ils le peuvent, Monsieur le Maire ou le policier municipal convoquent les auteurs des méfaits constatés sur la commune et les mesures nécessaires sont prises. Ces désagréments ne doivent pas gâcher notre plaisir de voir cet aménagement prendre forme !

Encore un peu de patience et cette place deviendra un lieu agréable de rencontre et de vie !

Ce nouvel espace sera alors inauguré comme il se doit lors d'un rendez-vous important avec la population ... Nous attendrons sûrement les beaux jours pour pouvoir savourer pleinement ce moment !

Diagnostic EU (Eaux Usées)

Vendredi 3 octobre a eu lieu la réunion de conclusion du diagnostic de réseau d'eau usée de notre commune. Présenté par M. Charras de CEREG Ingénierie, le bilan de cette étude à permis de mesurer le travail accompli et celui restant à faire dans ce domaine !

En présence des services techniques d'Alès Agglo, invités du fait de la convention liant notre commune à cette structure pour l'épuration de nos eaux usées, le bureau d'études a présenté les caractéristiques particulières de notre commune, la compare à une « cuvette » posée sur de l'argile... cuvette qui se remplit lors des épisodes pluvieux. Ce phénomène engendre des entrées d'eaux claires dans le réseau d'eaux usées, eaux claires

qui saturent le réseau et entraînent de nombreux dysfonctionnements. L'étude a permis d'identifier les points les plus urgents à traiter de façon à limiter les entrées d'eaux claires (eaux parasites).

Un premier programme de réparations urgentes a permis l'an dernier d'éliminer un fort pourcentage de ces eaux parasites sur le secteur EST de la commune.

.../...

Une opération de même type doit être engagée à court terme sur le secteur ouest.

Pour autant tout ne sera pas réglé !

Les derniers épisodes pluvieux ont montré que divers secteurs réagissent très vite et sont rapidement saturés, entraînant des problèmes d'évacuation des eaux usées pour les riverains.

L'étude a remis un programme de travaux à engager sur la commune, programme qui prévoit des renouvellements complets de linéaire de réseau. À titre d'exemple, les secteurs Gayettes et Lariasse sont à reprendre. Ces travaux demandent des investissements lourds qui sont maintenant à programmer

sur le moyen terme. Dès le début 2015, nous lancerons les demandes de financements sur ces secteurs afin que les travaux puissent se réaliser à partir de 2016.

Notre commune a un taux de raccordement très élevés à l'assainissement collectif, donc un grand linéaire de réseau. Une partie de ce réseau a été renouvelée suite au diagnostic de réseau de 1995 (travaux réalisés pour un montant de plus de 1,5 million d'euros entre 1996 et 2005), il faut désormais continuer ce travail de fond et renouveler les parties les plus anciennes qui n'avaient pas été prises en compte lors de cette première vague de travaux.

Les P.A.V. font peau neuve !

Le transfert des Points d'Apport Volontaire (P.A.V.) sur le parking des écoles nécessitait un aménagement adapté à l'importance de leur fréquentation.

Les services techniques de la Communauté de Communes ont donc procédé à la mise en place d'une structure bois pour remiser les containers d'ordures ménagères et à la construction en dur d'un quai qui regroupera les PAV et un aménagement dédié aux cartons. De part et d'autre de l'ouvrage, des jardinières agrémenteront cet endroit et lui donneront un aspect plus agréable.

Il va de soi que cet aménagement doit être respecté pour ses fonctions, c'est-à-dire :

- ordures ménagères dans les trois containers mis à disposition,
- PAV pour papier, verre, emballage, plastique et carton.

Il est donc interdit d'y déposer des objets en tous genres qui devraient atterris aux déchetteries de Saint Martin de Valgalmgues, Salindres ou Alès.



Rappelons que la mairie s'acquitte pour cela d'un droit d'entrée au bénéfice des julirosiens. Toute infraction constatée à cette règle fera automatiquement l'objet de poursuites car la propreté d'une commune est l'affaire de tous et le respect de ces consignes est un acte civique très important. **Merci donc de respecter et de faire respecter cet endroit.**

Opération Tranquillité Vacances : les bons réflexes

L'approche des fêtes de fin d'année, si elle ravit petits et grands, est hélas aussi le moment de la recrudescence des cambriolages. On le sait, notre commune n'échappe pas à cette triste statistique.

C'est l'occasion de revenir sur quelques précautions élémentaires qui peuvent quelquefois s'avérer très utiles :

- Prévenez une (ou des) personne(s) de confiance de votre départ (famille, ami, ...)
- Privilégiez les voisins qui vivent au quo-

tidien à vos côtés et à qui vous rendrez la pareille lorsque, à leur tour, ils partiront.

- Faites relever votre courrier régulièrement par une personne de confiance.
- Votre domicile doit paraître habité (demandez que l'on ouvre les volets le matin).
- Ne communiquez pas vos dates de vacances sur internet.
- Signalez votre absence en mairie et en gendarmerie, vous bénéficierez du dispositif OTV (Opération Tranquillité Vacances) qui vous donne l'assurance d'un passage régulier par des agents spécialisés.

Les incivilités ont un coût !

La dalle béton située devant l'espace Nelson Mandela a dû être refaite sur une surface conséquente.

Elle n'était pas encore sèche que déjà, des empreintes de pneus venaient dégrader le travail entrepris, obligeant une nouvelle programmation de travaux.

Au-delà du fait que la prestation des salariés de l'entreprise n'est pas respectée, cette situation n'est pas acceptable car elle induit forcément des coûts supplémentaires. La mairie va donc programmer une nouvelle intervention avec une prestation de surveillance du chantier qui sera ajoutée au prix initial, le temps pour le béton de sécher à l'abri des imbéciles

Coût supplémentaire estimé à plusieurs milliers d'euros.



Empreintes de deux roues sur la place du village.

Renforts de gendarmerie : du vœu à la réalité

Notre mobilisation auprès des ministères via les autorités départementales chargées de la sécurité en zone gendarmerie vient de payer car nous avons eu, durant ce mois d'octobre, le renfort de 7 gendarmes supplémentaires.

Cette arrivée n'est pas négligeable et permet, en particulier, des passages plus fréquents sur notre commune.

Une rencontre avec la communauté de brigades a mis en lumière l'élucidation d'un certain nombre de faits (en particulier des cambriolages) impactant notre commune. Cela constitue une bonne nouvelle et nous rassure sur la capacité des enquêteurs à obtenir des résultats positifs.

Rappel : M. Lanoë, notre policier municipal, reste à votre écoute pour tout problème ayant trait à un besoin de médiation, de conseils dans les relations de voisinage ou de réglementation en cours. N'hésitez pas à faire appel à ses services, tél. 06 32 25 86 52.

POLITIQUE DE LA VILLE

Des inquiétudes confirmées

Le mardi 9 septembre, une délégation composée des maires appartenant au CUCS du Piémont Cévenol (les maires de Cendras, Saint Florent-sur-Auzonnet, Molières-sur-Cèze, Saint Julien Les Rosiers) s'est rendue au ministère de la ville, accompagnée des députés Messieurs William Dumas et Fabrice Verdier qui avaient organisé cette rencontre.

L'enjeu était d'importance puisque la nouvelle carte intercommunale, à l'horizon 2015, a pour conséquence de faire disparaître un certain nombre de communes dans l'éligibilité aux financements spécifiques "politique de la ville". Pourtant, et ce fut le sens de notre argumentation auprès de nos interlocuteurs, lorsqu'on regarde les indicateurs de précarité de la plupart de ces communes, ils sont très proches du seuil minimal et restent surtout en progression préoccupante. Bien que Saint Julien Les Rosiers ne soit pas une commune très précarisée, il n'en reste pas moins que ces choix à venir impactent directement le centre social et plus particulièrement le financement du poste d'adulte-relais.

Madame El Khomri, secrétaire d'État à la ville a beaucoup insisté sur le concept de « veille active » qui permettrait, sous certaines conditions, de maintenir les crédits de réussite éducative et ceux des postes d'adultes-relais (tout au moins jusqu'à la fin de leur contrat).

Mais tout ceci reste encore à voir, sachant qu'on ne connaît pas encore la position du Conseil Général sur cette question.

Telles sont, en substance, les préoccupations écrites qu'a fait remonter Serge Bord, président du CUCS du Piémont Cévenol auprès du préfet et du président du conseil général en attendant d'avoir plus de précisions sur le contenu de la réforme.



Commission communale des impôts directs

Elle s'est réunie le 19 septembre dernier à l'initiative du maire, Serge Bord, et du représentant de l'État, Monsieur Dhombres.



Autour de la table du conseil, figuraient de nouveaux julirosiens désireux de participer activement à cette instance en apportant leur connaissance de la commune et de ses habitants.

Rappelons le rôle de cette commission qui est de formuler un avis en matière d'évaluation des propriétés bâties et non bâties. Celle-ci doit prendre l'initiative d'informer l'administration fiscale des changements dont elle n'aurait pas eu connaissance (par exemple, constructions sauvages non déclarées, ...). Ce rôle est essentiel en raison du caractère local et très individualisé de ces impositions ainsi que de leur impact sur les budgets locaux. En effet, si la commission exerce pleinement son rôle, on aura une optimisation des recettes de la commune et surtout la juste répartition de l'impôt entre tous les citoyens.

Au final, une réunion qui s'est déroulée dans une excellente ambiance après 2h30 d'un travail sérieux et serein. Lorsque les services publics assurent leur rôle de coordination et d'animation, c'est tout bénéfique pour les collectivités locales.

N.B. - La composition des membres de la commission communale des impôts directs se trouve à la page consacrée aux délibérations (p. 14).

Nos lieux de vacances

Piscine : otage du mauvais temps

Le mauvais temps aidant, les entrées à la piscine du Carabiol ont suivi la courbe des températures avec une fréquentation en diminution par rapport à 2013.

Les fidèles ont pu cependant profiter du cadre idyllique et prendre d'ores et déjà rendez-vous pour 2015 sous de meilleurs hospices météo.

Un merci particulier aux employés de mairie pour leur patience et à Sébastien Diaz, le maître-nageur, pour sa fidélité à la piscine du Carabiol.



Guinguette : comme un air de renouveau

La guinguette du Carabiol, tenue cette année par M. Zaoui Benyahia, a connu une bonne fréquentation tout au long de la saison.

Bien que la météo fut assez terne et morose, il n'en reste pas moins que la qualité de l'accueil et le contenu de l'assiette ont fait digérer le mauvais temps.

Un grand merci à M. Benyahia et à son équipe qui nous ont accueilli cet été avec toujours la même gentillesse et la même bonne humeur.

14 juillet, quelle révolution ?



Oui, en France, nous fêtons toujours la prise de La Bastille. Souvenir d'une révolution qui avait vu, entre autres, la naissance des Droits de l'Homme et la création des Communes et des Départements.

La valeur humaine et la citoyenneté, de bien belles idées !

Autant de notions qui sont mises à mal aujourd'hui. Aurait-on collectivement oublié ? Mais puisqu'il s'agit de fête, parlons-en car à St Julien, nous savons la faire, et comment !

Une belle journée champêtre, que ce 14 juillet.

La pluie qui, la veille, avait joué un mauvais tour aux artificiers, aux musiciens et aux danseurs fait place à un soleil presque estival. Un soleil chaud qui, avec l'ambiance et le bon vin, a même fait tourner quelques têtes.

Très tôt le matin, le bois brûlait pour prépa-

rer les braises sur lesquelles allaient cuire les 8 moutons en broche. Les fosses avaient été creusées le vendredi afin de les accueillir. Tourne, tourne, tourne. C'est qu'ils ont tourné un brave moment afin de régaler tous les julirosiens qui s'étaient inscrits à cette journée incontournable. Et ils étaient nombreux, ça on peut le dire ! Autour de quatre cent.

Entre temps, légumes et autres melons étaient épluchés et coupés qui en tranches qui en morceaux. Il a bien failli manquer de saladiers et de plats pour faire face aux nombreuses salades, morceaux de viande et autres fromages !! Mais quand midi a sonné, tout était prêt et c'est par un apéritif très apprécié que ce repas convivial a débuté. Il n'a rien manqué et toutes et tous ont été rassasiés.

L'après repas laissait le choix entre farniente et discussions entre amis ou concours de

boules. Les vainqueurs ne seraient connus que bien plus tard.

Oui, une belle journée, c'est sûr ; mais pour qu'elle existe il faut une équipe rodée et disponible.

Aussi il est important de dire merci à toutes et à tous.

Merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur savoir faire.

Merci aussi aux employés municipaux ainsi qu'à tous ces élus pour qui il est essentiel de se mettre à la disposition des autres et à leurs conjoints, présents et efficaces.

Grâce à vous, notre fête nationale a pu, cette année encore, se dérouler dans la bonne humeur. Et dans le climat général plutôt morose qui fait notre quotidien, ce n'est pas la moindre des choses !

Merci et à l'an prochain !

SAINT JULIEN

Un nom qui tisse des liens



Notre Saint Julien sera la capitale des Saint Julien de France, le temps d'un week end. Celui de Pentecôte 2015, du 23 au 25 mai. Un grand moment de fête !

Pendant deux jours, nous recevrons les habitants d'autres St Julien et il y en a 99 en France. L'idée : leur faire découvrir le piémont cévenol et ses habitants. Pour cela nous avons besoin de vous : pour nous aider ou même recevoir un couple pour deux nuits et deux petits déjeuners !

Vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas !

Contactez nous par mail : saintjulienenvadrouille@hotmail.fr

ou laissez un message à : **Bruno Grandgirard, 04 66 30 59 98**

METS L'SON MANDELA

Soirée solidaire

Soirée organisée par l'OMC en partenariat avec les associations du village



Le 3^e festival de musique « Mets l'son Mandela » a eu lieu le samedi 18 octobre. Les bénéfices de cette soirée serviront à financer un projet « Jeunes » de la commune.

Un programme diversifiée, pop, rock... a permis à chacun de passer un bon moment en famille ou entre amis. **Les associations ont répondu avec enthousiasme à cette soirée placée sous le signe de la générosité.** Un grand merci à elles !

Le public nombreux (plus de 150 personnes) n'a pas boudé son plaisir car ce festival, toutes les années un peu plus, marque de son empreinte la vie culturelle de notre commune.

Un grand merci à Christel et toute son équipe, en particulier à Vincent Taupenot, l'instigateur de ce projet.

SALLE INFORMATIQUE

Un lieu convivial à votre service

La salle informatique ré-ouvre ses portes pour une nouvelle année de cours d'initiation à l'informatique.

Et un peu plus de dix ans de cours, ça se fête !

C'est pourquoi cette année tout le parc informatique, un peu vieillissant il est vrai, a été remplacé par des ordinateurs beaucoup plus performants et silencieux équipés du système Windows 7, pour essayer de coller au mieux avec la configuration que vous pouvez avoir à la maison.

Philippe sera heureux de vous accueillir à partir du mercredi 5 novembre 2014 pour démarrer la saison sous le signe de la bonne humeur et de l'entraide, n'hésitez pas à venir vous entretenir avec lui au sujet de vos attentes et de vos besoins.

- **Les cours ont lieu les mercredis matins de 9h à 10h30 (hors vacances scolaires) à l'espace Mandela.**

- **Tarif 30 € à l'année.**

Pour plus de renseignements, contactez la mairie : 04 66 86 00 59.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Un bon cru 2014

C'est désormais un rendez-vous bien installé sur notre commune que celui de la soirée des « nouveaux arrivants » qui connaît un agréable succès chaque année.



Le cru 2014 n'a pas failli à sa réputation. Scénario immuable de présentation des élus et des personnes nouvellement installées sur notre commune avec, cette année, une intervention remarquée des associations qui, en quelques mots, ont présenté leurs activités.

Le maire, Serge Bord, s'est attaché à parler de la commune en inscrivant ses propos dans l'histoire, dans la géographie et dans

tout ce qui fait la particularité de Saint Julien les Rosiers.

Il est de fait essentiel que les nouveaux julirosiens s'approprient cette somme d'informations nécessaires au sentiment d'appartenance à un village et à un terroir pour se sentir chez soi.

Comme il est de tradition, le verre de l'amitié a clôturé cette rencontre fort sympathique qui s'est terminée tout de même vers 22h30 !

Le défenseur des droits : un recours précieux en cas de litige

Le défenseur des droits peut être sollicité par n'importe quel administré ou association qui s'estime lésé par :

- le fonctionnement d'un service public,
- le non respect des droits de l'enfant,
- les problèmes de discrimination.

Le délai moyen de traitement des réclamations par les délégués s'est établi, en 2013, à 48 jours tandis que le taux de succès des médiations tentées s'est maintenu à 80%. La thématique sociale est restée, de ma-

nière significative au cœur des affaires puisqu'elle a représenté 40% des réclamations (retraites du régime général, prestations sociales et familiales, indemnités journalières sécurité sociale).

Coordonnées du défenseur des droits pour le secteur d'Alès :

M^{me} Gisèle Guillemain

Permanence mairie d'Alès : 04 66 56 10 47
Tous les jeudis et tous les 1^{ers} et 3^e vendredis du mois, de 9h à 11h.

brèves

11 novembre 2014

Venez nombreux pour la cérémonie du souvenir.

Le défilé partira de Saint Julien pour se rendre au Monument aux morts. Tous les Julirosiens sont conviés à cette cérémonie du centenaire.

Départ du village à 11h.

Chantier d'insertion



L'association FAIRE vient de réhabiliter les abords du foyer du Mas Dieu en sécurisant son entrée.

Rappelons que ces travaux, qui vont demander une deuxième intervention dans les semaines qui viennent sont réalisés par un chantier d'insertion dont le but est de permettre aux salariés de retrouver durablement du travail après leur passage dans cette structure.

Pour mémoire, ils sont les bâtisseurs de l'ouvrage en pierre au Carabiol ainsi que du mur en pierres sèches situé devant la salle des mariages. Ils interviennent à tour de rôle sur toutes les communes de *Vivre en Cévennes* en fonction de la demande de ces collectivités et de l'importance des chantiers.

Semaine

Encore une fois, nous avons voulu concocter une agréable semaine en compagnie de nos aînés. Ambiance et bonne humeur ont été de la partie et ont permis de passer ensemble une semaine de convivialité.

Cette semaine a été préparée par les Centres Communaux d'Actions Sociales des communes de Saint Julien les Rosiers, Rousson, Les Mages, qui ont travaillé en partenariat.

Le Conseil Général a assuré son soutien pour la partie communication et par sa présence aux différentes manifestations dont nous allons vous donner un aperçu et qui ont été couronnées de succès.

■ Dictée et rédaction



Elles ont eu lieu sur les communes de Saint Julien les Rosiers, Rousson et au foyer logement du Martinet. On a frôlé la perfection et vous trouverez une rédaction d'une de nos aînées (avec respect de l'anonymat) qui souligne tout l'attachement porté à l'écriture et la transmission du savoir ancestral.

■ Atelier pâtisserie



Organisé avec des aînés de différentes communes, la classe de M. Amato (école primaire de Saint Julien les Rosiers) et les étudiants de l'école hôtelière de Saint Jean du Gard. À cette occasion, notre cantine avait été transformée en une véritable cuisine de chef. Merci à M. Beneluz et son équipe qui ont permis de confectionner ces pâtisseries et nous donner goût au patrimoine culinaire. Rien que d'en parler, on active ses papilles. Merci à Annie pour sa compréhension.

■ Thé dansant

Après-midi passée dans la bonne humeur sur la commune de Rousson avec l'orchestre Nuances. Nous avons pu remarquer la présence de différentes personnes de notre communauté de communes *Vivre en Cévennes*. Tout le monde a pu entamer quelques pas de danse sur les flonflons, forts appréciés de notre orchestre.

■ Projection du film « Le sens de l'âge »

dans la salle Bauquier des Mages avec la participation de professionnels de la santé qui ont su apporter les réponses aux questions posées par les spectateurs sur les problématiques liées au vieillissement des populations.



■ Voyage à Beaucaire avec les communes de Saint Julien les Rosiers et Rousson.



Encore une fois, le voyage proposé par les cars Cachon a permis de passer une journée très conviviale sous un soleil resplendissant.

- Visite des caves gallo-romaines avec dégustation de vins préparés comme à cette époque,
- Repas pris ensemble au « Mas du Petit Milord » où nous avons pu apprécier d'excellents mets.
- Après-midi récréative au « Vieux Mas » (reconstitution d'une ferme à l'ancienne avec spectacle médiéval).

Ce fut une merveilleuse semaine en compagnie de nos anciens qui, comme à l'accoutumée, ont su nous apporter leur joie de vivre et leur expérience du passé.



Le groupe au " Vieux Mas "

bleue



Toute l'équipe julirosienne rassemblée

Dernier jour de La semaine bleue à Saint Julien Les Rosiers



Ce fut une après-midi fort agréable tant sur le plan du spectacle donné par les jeunes du Kiosque que par l'échange

avec les séniors venus de Rousson et de Saint Julien Les rosiers.

Une première partie théâtrale préparée par Pauline, stagiaire du lycée JBD d'Alès, et Julien référent Jeunesse Kiosque avec un groupe de six jeunes ados de 13 à 15 ans. Conflit de génération, incompréhension jeune/ancien étaient au menu de ces quelques scénettes où les jeunes prenaient tour à tour les rôles du « jeune » et du « séni-or ». Ils ont été acclamés comme il se doit. En deuxième partie, les spectateurs sont entrés en scène autour d'un jeu : le time's up. Il s'agit de faire deviner à l'équipe adverse une

personnalité avec un minimum d'informations. Ce fut le derby Rousson/Saint Julien de deux équipes mixtes jeunes/séniors. Un réel moment de bonheur partagé.

Ensuite le goûter pris en commun fut prétexte à quelques échanges très sympathiques. Un témoignage de participante : « *Ils sont vraiment sympas ces jeunes, venir donner de leur temps de vacances à nous les vieux !!!* »

Alors on remet ça dès que possible sans attendre la semaine bleue... Qui a dit que les jeunes ne savaient pas quoi faire de leur temps ?

Repas des Aînés : un rendez-vous à ne pas manquer, dimanche 14 décembre 2014

L'automne est déjà fort avancé, les feuilles jaunissent et tombent, la forêt se pare déjà de boules multicolores des houx et des vignes sauvages annonçant la période des fêtes.

Notre rituel repas de fin d'année approche et il aura lieu le 14 décembre prochain.

À cette occasion, nous allons offrir à nos aînés de 69 ans et plus, le traditionnel repas de fin d'année.

Le CCAS a choisi le traiteur Fabaron pour la préparation du repas et le groupe Nuances pour l'animation.

Nous serons très honorés de votre présence. Vous recevrez

prochainement le document d'inscription à ce repas qu'il vous faudra impérativement retourner en mairie.

Nous espérons vous rencontrer bientôt à cette agréable journée pour des moments chaleureux et conviviaux.

P.S. - Vous avez ou aurez 69 ans ou plus d'ici le 31 décembre et vous n'avez pas reçu votre invitation, signalez-le au secrétariat de mairie.

Conseil de lecture

La Patiente

de Jean-Philippe Megnin - Rentrée littéraire 2012



Vincent est gynécologue à Paris. Sa vie est tranquille, paisible, entre le défilé des femmes qui viennent le consulter et son amour pour Bach.

Un jour, il reçoit une nouvelle patiente, Camille D. qui l'intrigue.

D'une seule remarque elle bouleverse la vie du médecin qui, dès lors aura à la fois autant de désir que de crainte de la revoir.

C'est un roman court : 158 pages, aux petits paragraphes. En si peu de pages, JP Megnin monte une histoire assez incroyable et agréablement racontée.

Cette femme, par de simples révélations, va faire voler en éclat la vie de Vincent.

On y trouve l'amour de l'auteur pour le Quartier Latin et pour la Bretagne (l'île de Houat notamment). Un homme qui aime la Bretagne ne peut pas être mauvais (il y a toutefois quelques exceptions !) !

Bref, ce livre est bon !

Notre médiathèque

C'est un espace convivial et de proximité.

C'est d'abord Chantal, notre bibliothécaire, disponible et efficace et de nombreuses bénévoles, qui animent librement ce lieu.

C'est aussi un soutien fort de nos partenaires : communauté de communes, département et mairie !

Et puis des livres, des revues, des CD et des DVD...

Elle est desservie par la Direction du Livre et de la Lecture (DLL) du Gard.

- 3 passages du bibliobus et 2 passages du musibus par an. À cette occasion, environ 1500 livres sont échangés ainsi que 600 DVD et 900CD. En plus de cela, des prêts thématiques peuvent être faits sur demande. par exemple pour animer une exposition.

- Une malle petite enfance pour notre micro-crèche (environ 250 livres), 4 fois par ans.

- Une documentation spécifique sur la guerre 14/18.

- Des réponses aux demandes des écoles et de nos lecteurs...

- Et bien sûr des lecteurs ! De nombreux lecteurs ! Des enfants, des adolescents, les écoliers julirosiens et des adultes. Il y a environ 750 inscrits !

En 2014, il y a du nouveau : des animations !

Ont déjà eu lieu cet été : *Contes en baluchons* en collaboration avec « Graine de lire ». Une trentaine d'enfants en ont profité. D'autres contes sont en préparation ! Et d'autres animations aussi !

Depuis de nombreuses années, **Aurore (une bénévole), transporte des livres au club de l'Amitié et organise les prêts.** Merci Aurore !

Il va y avoir des interventions de la médiathèque auprès des scolaires, des enfants restant à la garderie, des assistantes maternelles et peut-être dans les crèches.

Une rentrée littéraire va se dérouler le 28 novembre 2014.

Pour le crû 2014, 607 romans ont été publiés dont 404 romans français et 203 romans étrangers. Dans un contexte économique difficile, on compte moins de premiers romans que les années précédentes mais 75 nouveaux auteurs feront tout de même leur apparition. Cependant, les éditeurs misent cette année sur les valeurs sûres : Amélie Nothomb, David Foerkinos, Emmanuel Carrère, Olivier Adam, et bien d'autres... Notre médiathèque accompagnera une nouvelle fois cet évènement !

Toutes les dates des différentes animations vous seront communiquées par mail, affiches et flyers.

Un grand merci à tous ceux qui participent au succès de cette médiathèque !



Retenez bien cette date !

MEDIATHEQUE SAINT JULIEN LES ROSIERS

L'ENVOI DES MOTS

RENTREE LITTERAIRE

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2014 18h30

ESPACE MANDELA

PARTENAIRES :
OMC et librairie Sauramps

De la magie et du rêve : une fois encore la soirée cirque fut un succès !

Plus de 400 personnes sont venues déguster, admirer, savourer des exploits acrobatiques, des savants fous, et des scénarios rigolos, mais aussi les repas de l'APE et la buvette du Kiosque !



Le 27 septembre 2014, pour la 8^e fois, le Cratère, la communauté de communes *Vivre en Cévennes*, la mairie de Saint Julien Les Rosiers et l'Office municipal de la culture ont offert une belle soirée à partager en famille et entre amis.

Dès 18h30, les jumeaux de *La belle escabelle* ont présenté des performances exceptionnelles (les hommes présents sont d'ailleurs encore très jaloux, et les femmes... !).

Quant à *La Machine*, c'était une vraie machine ! Comment décrire cet engin qui s'anime petit à petit sous nos yeux, qui prend vie avec les artistes et qui finit par s'enflammer avec nous ?

Quand le spectacle de qualité vient frapper à notre porte, le public répond toujours présent. Une belle soirée... Rendez-vous l'année prochaine !

Et, n'oubliez pas les prochaines dates culturelles et festives à retenir : le marché de Noël, les 22 et 23 novembre.





Vivre en Cévennes

■ Organigramme politique

Président, Ghislain Chassary, Rousson

1^{er} vice président, Éric Plantier, *Finances*, Saint Julien Les Rosiers

2^e vice président, Pascal Milesi, *Déchets et Service technique*, Saint Julien de Cassagnas

3^e vice présidente, Sylvie Perez, *Personnel*, Le Martinet

4^e vice président, Bernard Hillaire, *Aménagement du territoire*, Saint Jean de Valérisclé

5^e vice présidente, Jany Sans, *Développement économique*, Les Mages

6^e vice président, Thierry Bonnefoi, *Enfance - Jeunesse - Sports*, Saint Florent sur Auzonnet

7^e vice président, Pierre Nunez, *Tourisme et Environnement*, Rousson

8^e vice président, Bernard Martin, *Action sociale et Petite enfance*, Saint Julien Les Rosiers

Délégation Culture, Claudine Déroutilhe, Rousson

■ Nos élus communautaires

Nathalie Ardouin	St Julien Les rosiers
Jean-Claude Bertrand	Rousson
Thierry Bonnefoi	St Florent sur Auzonnet
Céline Bosatelli	Rousson
Serge Bord	St Julien Les Rosiers
Myriam Boyer	Les Mages
Ghislain Chassary	Rousson
Christine Cordou	St Florent sur Auzonnet
Christelle Dal Cerro	Rousson
Claudine Déroutilhe	Rousson
Alain Giovanazzo	Les Mages
Jacques Goulabert	Rousson
Bernard Hillaire	St Jean de Valérisclé
Lorraine Jullian-Sicard	St Julien Les Rosiers
Annick Linares	Rousson
Bernard Martin	St Julien Les Rosiers
Pascal Martinez	Rousson
Pascal Milesi	St Julien de Cassagnas
Pierre Nunez	Rousson
Jean-Claude Paris	Les Mages
Eric Plantier	St Julien Les Rosiers
Angélique Peiretti-Garnier ..	St Julien Les Rosiers
Sylvie Perez	Le Martinet
José Puso	St Jean de Valérisclé
Marie-Claire Quenet	St Julien Les rosiers
Élie Rouvière	Le Martinet
Patrick Sacré	St Julien de Cassagnas
Jany Sans	Les Mages

■ Bureau des maires

Un bureau des maires a été constitué dans le but de définir les grandes orientations de la communauté par une réflexion plus globale et dégagée des contraintes liées au fonctionnement du quotidien.

Serge Bord, St Julien Les Rosiers

Gérard Catanèse, St Florent sur Auzonnet

Ghislain Chassary, Rousson

Michel Mercier, Le Martinet

Pascal Milesi, St Julien de Cassagnas

Jean-Claude Paris, Les Mages

José Puso, St Jean de Valérisclé

■ La ludothèque se déplace

- **Les Mages :**
médiathèque, mercredi de 15h à 16h30
- **Le Martinet :**
bibliothèque, jeudi de 15h30 à 17h
- **Rousson :**
médiathèque, jeudi de 16h45 à 18h
- **St Julien Les Rosiers**
Café des parents, mardi de 16h45 à 18h

La ludothèque propose aussi des ateliers spécifiques dans les maisons de retraite, des projets avec les écoles, des animations avec les assistantes maternelles du RAM.

Communauté de communes

Vivre en Cévennes

DELIB'S EXPRESS

Nous vous proposons un compte rendu succinct des délibérations du conseil de notre communauté concernant plus particulièrement notre commune. Chacun pourra retrouver l'intégralité des comptes rendus des conseils communautaires sur le site : www.v-cevennes.com

Compte-rendu du conseil de communauté du mercredi 25 juin 2014

Les commissions mises en place

- Commission Environnement
- Commissions Cohésion Sociale et Enfance Jeunesse
- Commission Aménagement
- Commission Culture

Tarifs école de musique

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de fixer les tarifs de l'école de musique communautaire comme suit :

Pour les habitants de la communauté/ Pour les personnes extérieures

- Jardin Musical : 120 € / 204 €
- École de musique (par instrument) :
pour les élèves nés en 1995 et après : 228 € / 402 €
pour les élèves nés en 1994 et avant : 240 € / 414 €

- Solfège uniquement : 126 € / 210 €

Cours d'ensemble « musique actuelle »

- pour les élèves de l'école de musique : 96 €
- pour les personnes non inscrites à l'école de musique (mais résidant sur le territoire de la Communauté) : 138 €

Orchestre :

- pour les élèves de l'école de musique : gratuit
- pour les personnes non inscrites à l'école de musique : 48 €

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (Fpic)

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, pour l'année 2014 exclusivement, de fixer librement la répartition du FPIC comme suit :

- pour la communauté de communes *Vivre en Cévennes* : 35.241 €
- pour les 7 communes membres : 191.204 € dont 37.692 € pour Saint Julien les Rosiers.

Subventions aux CCAS

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'allouer les subventions aux CCAS des communes. Celui de Saint Julien les Rosiers recevra 15.000 €.

Transformation du Comité Technique Paritaire en Comité Technique et Création d'un Comité d'hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de transformer le Comité Technique Paritaire en Comité Technique
- de créer un Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail, dont les membres seront ceux du comité technique.

Compte-rendu du conseil de communauté du mercredi 24 septembre 2014

Règlement intérieur

Le Conseil Communautaire adopte son règlement intérieur à l'unanimité.

Motion de soutien à l'association des maires de France

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité une motion de soutien à l'action de l'A.M.F. pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat aux collectivités.

Motion pour l'arrêt des négociations sur le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (Tafta)

Le conseil communautaire demande, à l'unanimité, l'arrêt des négociations en cours sur le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCI) du fait de l'absence de contrôle démocratique et de débat public.

Acquisition foncière auprès de la SCI de Féverol

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, accepte la promesse de vente, du terrain cadastré section AD N°151, lieu-dit « La Font d'Alveyre », sur la commune de Saint Julien les Rosiers, d'une superficie de 1.999 m² au prix de 45.000 €.

Bases minimales Contribution Foncière des Entreprises

Le conseil communautaire, à l'unanimité, fixe les bases minimum de Contribution Foncière des Entreprises suivantes :

Montant du chiffre d'affaires ou des recettes

- Inférieur ou égal à 10 000 €
Base minimum : 500 €
- Supérieur à 10 000 € et inférieur ou égal à 32 600 € - **Base minimum** : 1 000 €
- Supérieur à 32 600 € et Inférieur ou égal à 100 000 € - **Base minimum** : 1 600 €
- Supérieur à 100 000 € et Inférieur ou égal à 250 000 € - **Base minimum** : 2 500 €
- Supérieur à 250 000 € et Inférieur ou égal à 500 000 € - **Base minimum** : 3 500 €

Tarifs cantine-garderie 2014 – 2015

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de reconduire les tarifs cantine-garderie 2013-2014 pour l'année scolaire 2014-2015 et

de revaloriser les quotients familiaux comme suit :

Tarifs garderie :

Quotient familial inférieur à 725,47 € : 0 € 83
Quotient familial supérieur à 725,47 € : 0 € 84

Tarifs cantine :

Quotient familial jusqu'à 388,03 € : 2 € 50
Quotient familial entre 388,03 € et 548,32 € : 2 € 95
Quotient familial entre 548,33 € et 725,47 € : 3 € 38
Quotient familial supérieur à 725,47 € : 4 €
Pour les personnes extérieures à la communauté à 5 € 30

Projet éducatif accueil de loisirs sans hébergement 2014-2017

Le conseil communautaire, approuve à l'unanimité, le projet éducatif de l'accueil de loisirs sans hébergement 2014-2017. À voir sur le lien : <http://www.v-cevennes.com/enfance-jeunesse/projet-educatif-local-pel>

Attribution de subvention au Centre Social Le Kiosque

Le conseil communautaire, décide à l'unanimité, d'allouer une subvention de 1.660 € au centre social Le Kiosque pour l'organisation du séjour jeunes citoyen *De Paris à Bruxelles*, du 27 octobre au 7 novembre 2014.

Attribution de subventions projet éducatif local

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de reverser les subventions reçues de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (4.000 €) dans le cadre du Projet Educatif Local (PEL) aux associations : dont 400 € pour l'action « Initiation à la pétanque » à La Boule de l'amitié.

Demande de subvention pour le fonctionnement du relais assistantes maternelles auprès du Conseil Général du Gard

Le conseil communautaire, sollicite à l'unanimité, une subvention pour le fonctionnement 2015 du Relais Assistantes Maternelles auprès du Conseil Général du Gard

Programme leader 2014-2020 – périmètre de candidature du GAL Cévennes

Le conseil communautaire, décide à l'unanimité, d'intégrer le périmètre de candidature conjointement proposé par le Pays Cévennes et le Pays Aigoual Cévennes Vidourle dans le cadre de l'appel à projet LEADER 2014-2020 et de demander à bénéficier du soutien préparatoire au travers de cette candidature commune.

Pays Cévennes : convention de mise à disposition du service touristique pour 2014

Le conseil communautaire approuve, à l'unanimité, la convention de mise à disposition du service touristique auprès du Pays Cévennes pour 2014.



SÉANCE DU 5 JUIN 2014

M^{me} Dominique Grandgirard a été nommée déléguée conseillère municipale chargée des questions de défense ;

elle sera l'interlocuteur privilégié pour les armées et les services du ministère.

Elle a également été désignée par le conseil municipal en tant que déléguée représentant le collège des élus au comité national d'actions sociales (CNAS).

Membres de la commission communale impôts directs dont le président est le maire Serge Bord

Titulaires domiciliés dans la commune :
Pierre Pic – Georges Bonnefous – William Evesque – Denise Baldit - Yves Dutartre – Thierry Brawanski – Michel Cruvellier – Daniel Coutat – Bernard Siau – Francis Pascal – Henri Gargallo – Guy Caulet.

Titulaire domicilié hors de la commune :
Marcel Gazaix.

Titulaires propriétaires de bois ou forêts :
Roger Bergogne – Jean-Louis Guiraud.

Par ailleurs, suite à la démission de Madame Christel Rimboux de son mandat de conseillère municipale, **Monsieur Fabrice Dalverny est nommé conseiller municipal en lieu et place de Madame Rimboux** ce dernier la remplacera également au conseil d'administration du comité de jumelage « Solidarité Sénégal ».

SÉANCE DU JEUDI 25 SEPT. 2014

Proclamation des membres du conseil municipal suite à démission

Suite à la démission de M^{me} Soubeyrou Angélique, conseillère municipale, en date du 26 août 2014, élue sur la liste « pour un choix nouveau et citoyen », de M. Brawanski Thierry, conseiller municipal, en date du 25 septembre 2014, élu sur la liste « un choix nouveau et citoyen », la conseillère municipale suivante issue de la même liste, Madame Laupies Sandrine est installée. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de ce changement et de l'installation de Madame Laupies Sandrine.

Démission d'un membre élu au conseil d'administration du CCAS et installation d'un nouveau membre

Suite à la démission de M^{me} Soubeyrou Angélique, Madame Delphine Glas est élue (Décision prise à l'unanimité).

Subvention exceptionnelle à l'association de karaté Goju Ryu

Suite à la demande de subvention de l'association de karaté Goju Ryu pour l'achat de ma-

tériel nécessaire à la compétition (casques), le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention d'un montant de 250 € à cette association.

Convention relative à l'exécution et au financement du renforcement du réseau d'eau potable sur le chemin du Grand Bois

M. le Maire expose au Conseil Municipal le projet de renforcement du réseau d'eau potable sur le chemin du Grand bois préparé par le Syndicat de l'Avène. Ces travaux sont nécessaires pour permettre de raccorder au réseau d'eau potable les parcelles cadastrées section AR n° 69, 70, 71. M. le Maire propose d'inscrire ces travaux au programme syndical et d'en répartir financièrement la charge au travers d'une convention, sachant que le syndicat en prend en compte une partie. La répartition prévisionnelle, en accord avec les propriétaires concernés, s'établit comme suit :

part du syndicat : 10.568,40 € HT

part communale : 8.352,60 € HT

part des intéressés : 7.500,00 € HT

Coût total : 26.421,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : d'inscrire ces travaux au programme syndical, d'autoriser M. le Maire à signer la convention relative à ces travaux et à leurs financements.

Transfert DETR 2014 pour le projet d'aménagement sécuritaire du CD 904 au lieu du projet d'aménagement du CD 316

Le projet d'aménagement sécuritaire du CD 316 et du village de Saint Julien les Rosiers avait été retenu par la sous-préfecture au titre de la DETR 2014. Cependant, un autre projet d'aménagement sécuritaire plus avancé et présentant une priorité est inscrit au budget de cette année. Ainsi, M. le Maire propose de demander au service de l'Etat de transférer l'aide financière DETR obtenue pour l'aménagement sécuritaire du CD 316 et de l'affecter au projet d'aménagement sécuritaire du CD 904, partie Nord, dont le coût est similaire et ouvre droit aux mêmes subventions.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par 22 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » de demander le transfert de la DETR obtenue pour l'affecter au projet d'aménagement sécuritaire du CD 904 et autorise M. le Maire à constituer le dossier pour le transmettre à la sous-préfecture.

Le coût des travaux s'élève à 130.000 € HT

Réforme des rythmes scolaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : **conteste la mise en place du décret du 21.01.2013 relatif à l'organisation du temps scolaire, demande l'abrogation pure et simple de ce décret** et habilite M. le Maire à ester pour former tout recours administratif préalable devant l'autorité administrative compétente, ce recours pouvant en outre, le cas échéant, être présenté collectivement avec d'autres communes ayant intérêt à agir à cette même fin.

ZAC « Cœur de village »

En date du 21 avril 2011, le Conseil Municipal a

créé la zone d'aménagement concerté « Cœur de Village » dite ZAC de la « Carrierasse », en vue de permettre la création, dans le cadre d'un projet d'aménagement d'ensemble cohérent et maîtrisé, d'un nouveau quartier constitutif d'une nouvelle centralité à l'échelle de la commune.

Le programme global de constructions de l'opération, établi à titre prévisionnel, prévoyait une fourchette de 180 à 220 logements environ représentant 30 000 à 40 000m² de superficie de plancher, avec un objectif de 25% de logements locatifs sociaux étant précisé qu'une part d'accession aidée pour les primo-accédants serait aussi recherchée.

Par délibération du Conseil Municipal du 22 novembre 2012, en vue de la réalisation de la ZAC, la commune a lancé une procédure avec publicité et mise en concurrence, en vue de la désignation d'un aménageur, la publication d'un avis d'appel public à la concurrence a été faite le 23 mars 2013.

Cette procédure n'a donné lieu qu'à la remise d'une offre par la Société d'Aménagement et d'Équipement du Gard (SEGARD) mandataire du groupement d'entreprises non solidaires composé en outre de l'entreprise CEREG et Archi et partenaires.

La commission spéciale mise en œuvre pour cette procédure proposait, après analyse de classer la procédure infructueuse, si les conditions économiques proposées par le candidat pour réaliser l'opération sont maintenues après les négociations.

Il est apparu que les conditions actuelles du marché et les engagements financiers maîtrisés prévus par la commune ne permettent la viabilité du programme actuel de la ZAC.

Si la proposition du candidat apporte des éléments de garanties sur la capacité technique et financière, avec des conditions de mise en œuvre de l'opération, il apparaît que l'offre ne peut ainsi être acceptée du seul fait du coût trop important pour la commune.

Il y a donc lieu, en l'état, de supprimer la ZAC dite de la « Carrierasse » étant précisé qu'aucune mesure d'aménagement n'a été encore entreprise à ce jour.

Pour autant, le principe d'un projet d'aménagement du cœur de village reste d'actualité, et doit être reconsidéré dans un cadre nouveau, plus adapté aux conditions réelles d'urbanisation.

Pour réaliser un projet d'aménagement « cœur de village », il apparaît indispensable de revoir une autre procédure de faisabilité, sur de nouvelles bases, et ainsi définir une tranche opérationnelle autonome qui pourrait être mise en place rapidement dans un nouveau cadre plus adapté.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré approuve à l'unanimité, les propositions suivantes :

- de déclarer la procédure de passation de la concession d'aménagement en vue de la réalisation de la ZAC dite de la Carrierasse, infructueuse ;
- de supprimer la ZAC « cœur de village » créée par délibération en date 21 avril 2011 ;

- de poursuivre l'opération « cœur de village » en vue de réaliser une tranche opérationnelle dans un nouveau cadre plus adapté à définir.

Acquisition de terrain parcelle AI n°67 « Carreynau » d'une superficie de 2464 m²

M. le Maire présente au Conseil Municipal un plan cadastral faisant ressortir la parcelle cadastrée section AI n° 67, lieu dit « Carreynau » et précise que cette acquisition présente un avantage dans la perspective de l'aménagement du projet « cœur de village ».

le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité : de l'acquisition, par voie amiable, de la parcelle AI n° 67 de 2464 m² afin de permettre la réalisation du projet d'aménagement « cœur de village ». Monsieur le Maire ayant obtenu une promesse de vente de ce bien. De prendre à sa charge tous les frais liés à cette acquisition, notamment les frais notariés. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes notariés afférents à cette opération.

Attribution de subvention pour ravalement de façades, opération sectorielle Avenue des Rosiers (CD 904)

Suite à la demande présentée par M^{me} Battistini Mathilde demeurant 519, Avenue des Rosiers, 30340 St Julien Les Rosiers et après avis favorable de la commission urbanisme, en regard de la délibération du 5 juin 2008, le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser une subvention de 700 € à M^{me} Battistini Mathilde dans le cadre du fond de ravalement de façade mis en place pour les propriétaires de l'avenue des Rosiers.

Suppression de la convention opérationnelle entre l'Établissement public foncier Languedoc Roussillon et la mairie de St Julien Les rosiers pour la ZAC « cœur de village » et de la délégation de l'exercice des droits de préemption à l'EPFLR

Considérant qu'à ce jour aucune acquisition foncière n'a été faite par l'EPFLR pour l'opération ZAC « cœur de village » et que le Conseil Municipal a décidé de supprimer la ZAC « cœur de village » tout en poursuivant cette opération d'aménagement en vue de réaliser une touche opérationnelle dans un nouveau cadre plus adapté, le Conseil Municipal décide à l'unanimité. De résilier la convention opérationnelle « cœur de village » avec l'EPFLR, De supprimer la délégation de l'exercice des droits de préemption à l'EPFLR.

Taxe sur la consommation finale d'électricité, fixation du coefficient multiplicateur unique pour l'année 2015

Le code Général des Collectivités Territoriales, autorise le Conseil Municipal à fixer un coefficient multiplicateur unique dans des conditions et limites définies, applicable au tarif de la taxe sur la consommation finale d'électricité, le Conseil Municipal, décide : que le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité est fixé à 8,50 à compter du 1er janvier 2015. Charge M. le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Ce billet d'humeur un peu atypique parle des petits bonheurs au quotidien que l'on ne voit pas toujours, tellement nos vies sont trépidantes et nous font oublier l'essentiel.

Ce billet a été écrit dans le cadre de La semaine bleue par une julirosienne qui raconte un souvenir d'enfance encore très présent dans son esprit, si présent que l'on en sent les odeurs et l'atmosphère, des choses simples qui nourrissent une vie et se réalimentent par la magie du souvenir.

En ce monde où nous vivons

En ce monde où nous vivons, monde très inégal, de misère pour les uns et de richesse insolente pour les autres, il n'est pas bon de parler en disant « Moi » ou « Je ». Tant pis, je vais passer outre et vous raconter les meilleurs souvenirs de mon enfance.

Lorsque j'étais petite, je passais toutes mes vacances, grandes ou petites, chez ma grand-mère paternelle qui habitait avec mon oncle et ma tante dans un petit village de campagne.. Il y avait des poules, des lapins, des canards et aussi des chèvres. Ah ! Ces braves biquettes ! Quel bon lait elles nous donnaient ! Et quels bons pèlardons !

Seulement, il fallait matin et soir aller les garder. Ma tante et ma grand-mère se partageaient la besogne. Le soir, je disais à ma tata : »Demain, je viendrai garder. Tu m'appelleras ! ». Le matin elle me disait : « Dis, petite, je vais garder, tu viens ? » Il y avait des jours où je sautais de mon lit comme un ressort et d'autres jours, je me retournais de l'autre côté et je dormais jusqu'à midi.

Mais quand j'y allais, c'était la fête car ma tante, avant de partir, faisait griller sur un vieux fourneau « bleu » qui se trouvait sous le hangar, des tranches de pain. Elle prenait du saucisson, un pèlardon et une petite bouteille de vin pur. Elle mettait tout ça dans un petit sac et nous partions, en été à 6 heures pour revenir à 9 heures à cause de la chaleur. Les chèvres marchaient devant nous, en file indienne car elles connaissaient la route pour aller aux « passes » où elles savaient qu'elles trouveraient de la bonne herbe pour brouter.

Nous étions à peine arrivées que je disais à ma tata : « Tata, on déjeune ? ». Elle me disait : « Dis, petite, on vient juste d'arriver, les chèvres n'ont pas encore mangé ! ». Mais moi, je me moquais pas mal qu'elles aient mangé ou pas ! Je voulais déjeuner et à force d'insister, elle disait : « D'accord, on va déjeuner ! ».

Elle posait alors sur l'herbe, une vieille toile où nous nous asseyions et nous mangions notre frugal repas ! Quel régal !

J'ai le souvenir que lorsqu'il avait plu la nuit, nous sentions toutes les fragrances qui remontaient de la terre, odeurs de buis, de thym et surtout de menthe sauvage que nous respirions avec délice ! Et dans les collines, lorsque l'on n'entend pas un bruit, lorsque le soleil n'a pas encore troué la brume, on aurait dit le commencement du monde.

Le temps a passé depuis. Les jours ont fui mais les souvenirs sont toujours là, vivaces. Ils m'appartiennent et j'ai plaisir à les faire revivre pour les partager avec mes enfants.

NO
VEM
BRE

Vendredi 7 novembre	Assemblée générale Boule de l'Amitié	HM
Samedi 8 novembre	Concours de chant Le Kiosque	EM
Lundi 10 novembre	Réunion mairie/asso. France Palestine Solidarité	SP
Mercredi 12 novembre	Réunion d'information St Julien en Vadrouille	HM
Samedi 15 novembre	Soirée magie AS Les Rosiers	EM
Samedi 15 novembre	Soirée soupe St Julien en Vadrouille	SP
Sa. 22, di. 23 novembre	Marché de Noël O.M.C.	EM+HM
Vendredi 28 novembre	Cinéma	SP
Samedi 29 novembre	Soirée Star Danse	EM

DÉ
CEM
BRE

Vendredi 5 décembre	Assemblée générale Boule de l'Amitié	HM
Samedi 6 décembre	Réunion d'information St Julien en Vadrouille	SP
Dimanche 7 décembre	Bourse aux jouets A.P.E.	EM
Dimanche 7 décembre	Concert Office Municipal de la Culture ... Église St Julien	
Vendredi 12 décembre	Foot détente julirosien	SP
Samedi 13 décembre	Stage de GV	SP
Dimanche 14 décembre	Repas des aînés	EM
Vendredi 19 décembre	AS Les Rosiers	HM
Vendredi 19 décembre	Noël des enfants A.P.E.	SP+EM
Samedi 20 décembre	Hip Hop Le Kiosque	SP
Vendredi 26 décembre	Cinéma	HM+EM+SP(matin)
Mercredi 31 décembre	Réveillon AS Les Rosiers	SP
Mercredi 31 décembre	Réveillon Boule de l'amitié	EM

JAN
VIER

Dimanche 4 janvier 2015	Galette Drailles chemins julirosiens	HM
Vendredi 9 janvier	Comité de Jumelage Sénégal	HM
Samedi 10 janvier	Vœux du Maire et du Conseil Municipal	EM
Samedi 17 janvier	Galette des rois A.P.E.	HM
Samedi 17 janvier	Stage Yoga	SP
Samedi 17 janvier	Galette Tennis Club	HM
Vendredi 23 janvier	Galette A.P.E. (à 17 h)	HM
Vendredi 23 janvier	Galette G.V. (à 19 h)	HM
Samedi 24 janvier	Ass. Gén.+ Repas + galette Anciens Combattants	HM
Vendredi 30 janvier	Cinéma	SP
Samedi 31 janvier	Repas + galette A.S.C.L.	SP

FÉV
RIER

Samedi 7 février	AMAP	HM
Samedi 7 février	Repas Boule de l'Amitié	SP
Samedi 21 février	Soirée Café des Parents	HM
Vendredi 27 février	Cinéma	SP

MARS

Dimanche 1 ^{er} mars	Repas du Club de l'Amitié	SP
Samedi 7 mars	Soirée déguisée + paëlla AS Les Rosiers	EM
Samedi 14 mars	Stage Yoga	SP
Samedi 14 mars	Nuitée Star Danse	EM
Sa. 21 mars et di. 22 mars	Fortun'Art - OMC	EM
Samedi 28 mars	Cabaret dansant Le Kiosque	EM

AVRIL

Vendredi 3 avril	Assemblée Générale Comité Jumelage Sénégal	HM
Samedi 4 avril	Repas : 40 ans de la G.V.	EM
Samedi 11 avril	Chasse aux œufs A.P.E.	Carabiol
Samedi 11 avril	Soirée Star Danse	EM
Samedi 18 avril	Café des Parents	HM
Dimanche 19 avril	Auberge espagnole Star Danse	SP
Sa. 25 et di. 26 avril	Théâtre de l'A.S.C.L.	SP
Sa. 25 et di. 26 avril	Foire aux livres Comité de jumelage	EM

MAI

Mercredi 13 mai	Soirée O.M.C. en partenariat avec le Cratère d'Alès	
Du ve. 22 mai au di. 26 mai	Saint Julien en Vadrouille	EM+SP
Samedi 30 mai	Stage de karaté	Salle Karaté-Danse
Samedi 30 mai	Défilé de mode - Le Kiosque	EM
Samedi 30 mai	Repas école de boules	SP

JUIN

Vendredi 5 juin	Gala de musique	EM
Samedi 6 juin	Repas St Julien en Vadrouille	HM
Dimanche 7 juin	Vide-grenier Sénégal	HM
Vendredi 12 juin	Assemblée générale AS Les Rosiers	HM
Samedi 13 juin	Gala de Hip Hop du Kiosque	EM
Samedi 13 juin	Société de chasse « La Diane »	SP
Samedi 20 juin	Assemblée générale + repas + tournoi Tennis Club	SP
Dimanche 21 juin	Fête de la musique	
Samedi 27 juin	Fête des Ecoles - A.P.E.	SP + EM

Dimanche 16 novembre	A.P.E.	EM
Dimanche 25 janvier 2015	Parti Communiste	EM
Dimanche 1 ^{er} février	Paroisse	EM
Dimanche 8 février	St Julien en Vadrouille	EM
Dimanche 15 février	Anciens Combattants	EM
Dimanche 12 avril	Club de l'Amitié	EM

LOTOS 2014 - 2015

Prochain Écho
SPÉCIAL ASSOCIATIONS

Nouveaux services à St Julien



COIFFEUSE À DOMICILE

06 19 66 66 09



EURL VERNET

Plombier - **Chauffagiste** - Installateur
Dépannage
Entretien et ramonage chaudière
Création et rénovation salle de bain
Zinguerie

06 19 44 73 14

vernet.christophe@yahoo.fr

30340 St Julien Les rosiers

Broc & Déco

DE LA BROCANTE À LA DÉCO

Objets, meubles, tissus - Customisation
Travaux de couture

Ancien relais des Rosiers (à côté de La malle aux fleurs)
271, av. des Rosiers 30340 St Julien Les rosiers

06 62 65 90 88

du mardi au samedi : 9h30-12h et 16h-19h
dimanche : 9h30-12h

invitation

Vœux du Maire

Samedi 10 janvier 2015, 19h
Espace Nelson Mandela
Tous les julirosiens sont invités à
cette réception.



INFORMATION MUNICIPALE
SAINT JULIEN LES ROSIERS
NOVEMBRE 2014

Commission de rédaction,

membres de la commission information :
Nathalie Ardouin, Serge Bord, Abiba Georges,
Gilbert Isoardi, Olivier Poudevigne, Virginie Prost,
Cécile Bonnet-Pontier

Mairie Saint Julien Les Rosiers

376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00
mairie-les-rosiers@wanadoo.fr - infostjulien@orange.fr

www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture

du lundi au vendredi
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

1^{er} et 3^e samedi de chaque mois hors vacances scolaires

Réalisation : Atelier du moulin, 04 66 25 77 00
atelierdumoulin@wanadoo.fr

Ce journal
a été imprimé à
1600 exemplaires
sur papier
recyclé.